



CHÂTEAUGIRON

COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

A l'attention des conseillers municipaux

Châteaugiron, le 10 septembre 2024

Secrétariat de la mairie de Châteaugiron

Dossier suivi par : Marie GRANGE

02.99.37.76.46

mairie@ville-chateaugiron.fr

N/Réf : YR/EM/MG

Objet : Convocation au Conseil municipal

Madame, Monsieur,

Je vous invite à bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra le :

Lundi 16 septembre 2024 à 18h30 en mairie de Châteaugiron

L'ordre du jour du Conseil municipal et la note de synthèse sont annexés à la présente convocation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,


Yves RENAULT

Hôtel de Ville

Bd Julien et Pierre Gourdel

35410 CHÂTEAUGIRON

T 02 99 37 41 69 | F 02 99 37 43 55 | mairie@ville-chateaugiron.fr | www.ville-chateaugiron.fr

N° SIRET : 200 064 483 00015

MAIRIE DE CHATEAUGIRON

Commune nouvelle de Châteaugiron, Ossé, et Saint-Aubin du Pavail

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le Lundi 16 septembre 2024 à 18h30.

Publiée, le 10 septembre 2024

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

URBANISME ET TRAVAUX

- 1- ZAC du Grand Launay – Compte rendu annuel à la collectivité (CRACL) – Bilan 2023
- 2- ZAC du Grand Launay – Dénomination des voies des Tranches n° 1 et n° 2
- 3- Constitution d'une servitude pour une installation électrique – ENEDIS

INSTITUTIONNEL

- 4- Convention de partenariat entre la commune et l'État relative à la vidéoprotection urbaine

FINANCES

- 5- Acquisition d'une parcelle en vue d'y installer des Bornes d'Apport Volontaire
- 6- Liaison douce Avenue Pierre le Treut – Acquisition d'un terrain
- 7- Liaison douce Ossé/Saint-Aubin du Pavail – Acquisition terrain SMICTOM

RESSOURCES HUMAINES

- 8- Création d'un poste non permanent – Contrat de projet Chargé de mission Sport et Vie associative
- 9- Création d'un grade d'Adjoint d'animation principal 2ème classe
- 10- Mise à jour du tableau des effectifs